

DÉCLARATION DU SNETAA-FO À LA CAPA HORS CLASSE DES PLP

Monsieur Le Secrétaire Général Adjoint,
Madame La Directrice du Personnel Enseignant,
Mesdames & Messieurs les inspecteurs,
Mesdames & Messieurs les Chefs d'établissement,
Chers Collègues élus à la CAPA des PLP,

L'année dernière, lors de cette CAPA «Hors Classe et Révision des Notes Administratives», le **SNETAA-FO** était intervenu de manière très forte pour demander que certains chefs d'établissement cessent d'essayer d'affirmer leur autorité en attribuant des notes administratives ne correspondant en rien à l'investissement réel de nos collègues PLP. **Nous avons d'ailleurs réussi à faire augmenter de manière très significative la plupart d'entre-elles...** Cette année, le nombre de contestations est plutôt faible et il n'y a pas, contrairement à l'année dernière, d'établissement qui en rassemble plusieurs. Nous nous en réjouissons et nous pourrions avoir la faiblesse de penser que notre action passée a bien été comprise par nos collègues chefs d'établissement...

Mais malheureusement cette année encore, depuis quelques semaines notamment, **nous sommes très souvent contactés par des collègues qui se retrouvent confrontés à des pratiques autoritaires de leur chef d'établissement...** Nous profitons donc de cette CAPA pour rappeler qu'un chef d'établissement n'est pas un chef d'entreprise et qu'il ne doit donc pas tenter d'en utiliser certaines méthodes, même s'il semble que sa formation et une partie de sa propre hiérarchie, le conduise à le faire. **Pour le SNETAA-FO, l'essentiel de la mission d'un chef d'établissement doit être de donner envie et de permettre aux enseignants d'obtenir le meilleur de leurs élèves !**

Le SNETAA-FO interviendra dans les établissements, mais aussi auprès de la DPE ou de la DRRH si nécessaire, à chaque fois qu'il aura connaissance de personnels infantilisés, agressés, persécutés, harcelés, voire humiliés, par des chefs d'établissement sortant du cadre de leur mission. Il ne s'agit pas de pointer du doigt une fonction mais de s'opposer aux exactions de certains, de plus en plus nombreux. Il en va de l'intérêt général !

Pour ce qui concerne l'avancement à la Hors Classe, dans le contexte actuel où les enseignants ont encore perdu du pouvoir d'achat, notamment avec la mise en place d'un jour de carence et du gel du point d'indice, nos collègues sont évidemment très intéressés par l'éventualité d'une accession à ce grade. Mais, **le SNETAA-FO rappelle son opposition de fond à cette pseudo promotion au mérite.** Dans l'académie de Bordeaux, l'essentiel du barème est soumis à l'appréciation de la hiérarchie dans des modalités illisibles pour les collègues et sans que soient définis des critères objectifs d'appréciation. Ces modalités d'accès à la Hors-Classe sont arbitraires et injustes. **Elles favorisent le clientélisme et la soumission, accentuent la division des personnels, entraînent découragement et amertume des non-promus.** Ce n'est pas la gestion des personnels dont le service public de l'Education Nationale a besoin.

Alors que cette année encore de nombreux collègues vont partir à la retraite sans avoir pu accéder à cette promotion, nous constatons que le nombre de PLP y accédant avant d'atteindre l'échelon 11 de la classe normale augmente... C'est inadmissible !

Le SNETAA-FO continue de revendiquer la mise en place d'un 12^{ème} échelon avec une fin de carrière pour tous à l'indice terminal de 821.

Merci à tous pour votre écoute.

Pour les Commissaires Paritaires
Académiques du SNETAA-FO,
Eric Mouchet